

**Règlement particulier**  
**Tournoi BOC Flight 30 et 31 Mars 2019**  
**Bad On Challes**

Le règlement de la compétition est celui préconisé par les règles 2018/2019 de la FFBaD, complété par le présent règlement; sous la responsabilité du Juge-Arbitre.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce « 24ème BOC Flight » en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge-Arbitre.

1. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-Arbitre à la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.
2. Le Juge-Arbitre principal sera M. Nizard Christophe du club de La Mandallaz.  
Le tournoi est autorisé par la ligue Rhône-Alpes et la Fédération Française de Badminton :  
Numéro d'autorisation : **1802877**.
3. Tous les joueurs participant au tournoi doivent être en règle avec leur fédération.  
Le tournoi est ouvert aux joueurs vétérans, séniors, juniors, cadets et minimes. Il est fermé au Minibad, poussins et benjamins.  
Dans le doute, le comité d'organisation se réserve le droit, avec l'accord du Juge-Arbitre, de refuser une inscription.
4. Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBaD et étrangers dans les séries R, D et P en DD,DH et MX.  
Les tableaux se dérouleront de la façon suivante :
  - Samedi : Tableaux de double homme et dame.
  - Dimanche : Tableaux de mixte.Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux différents et dans des séries différentes.

Les joueurs ou paires ont le droit de s'inscrire dans leur série de classement.

Dans le cas des paires de doubles et mixtes, la paire doit s'inscrire dans la série de classement du meilleur joueur.

5. Tous les joueurs participant au tournoi doivent s'être acquittés du droit d'inscription auprès du BOC : 17 euros pour 1 tableau et 22 euros pour 2 tableaux. Préinscriptions à faire sur Badnet directement en ligne ou par envoi du formulaire d'inscription par la Poste, elles seront validées une fois le règlement reçu.

**La date limite d'inscription est fixée au Dimanche 10 Mars 2019. Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement.**

Inscriptions et règlement à envoyer par courrier à l'adresse suivante :

Romain Delcroix, 2 rue de la biche 73490 La Ravoire.

6. Les droits d'inscriptions passé la date limite d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical, attestation de travail ou autre).  
Tout joueur forfait après la date du tirage au sort, devra envoyer la justification de son forfait dans un délai de 5 jours, à la commission régionale arbitrage du lieu de la compétition à : Ligue Auvergne Rhône Alpes de Badminton 37, route du Vercors 38500 SAINT CASSIEN

De préférence par mail à [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org)

- 7.** En cas de forfait, un joueur de double peut être remplacé par un joueur inscrit, ou choisit par le joueur seul dont le partenaire est forfait.
- 8.** Pour des raisons d'organisation, le nombre de participants pourra être limité à 200 joueurs. Le comité d'organisation se réserve le droit de fixer un nombre maximum d'inscrits dans un ou plusieurs tableaux. Dans ce cas, la sélection se fera :
- Les joueurs inscrits dans leur catégorie de classement seront prioritaires.
  - Sur la date de réception du règlement par courrier.
- 9.** Le comité d'organisation se réserve le droit, en consultation avec le Juge-Arbitre, de scinder, regrouper ou supprimer des catégories en fonction du nombre d'inscrits. Pour les séries R, D et P : elles seront scindées selon le nombre de joueurs inscrits en 2 ou 3 tableaux dans l'ordre des classements des joueurs. C'est-à-dire que dans un tableau R avec 48 inscrits, les 24 premiers au classement CPPH seront inscrits en R+ et les 24 suivants en R-.

Aussi, les organisateurs en accord avec le Juge-Arbitre se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi (notamment en cas de forfaits).

- 10.** Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le Juge-Arbitre avec l'aide du CPPH de Poona daté du Dimanche 10 Mars 2019. Les tableaux seront constitués le dimanche 17 Mars 2019 avec, pour tous les tableaux une première phase en poules, suivie d'une seconde phase en élimination directe.

Dans tous les cas, le comité d'organisation se réserve le droit, en accord avec le Juge-Arbitre, de modifier le nombre de sortants par poules dans les tableaux de double.

- 11.** Les horaires et l'ordre des matches ne sont affichés qu'à titre indicatif et pourront être modifiés par décision du Juge-Arbitre. Les matches pourront être annoncés avec 1 heure d'avance au maximum sur l'horaire prévu. (Voiress plus avec l'accord des joueurs et seulement pour des contraintes horaires de logistique).

L'ordre des matches dans la poule ne sera pas fixe mais calculé (2 contre 3 et 1 contre perdant 2/3, puis 1 contre vainqueur 2/3 par exemple dans une poule de 3 joueurs).

- 12.** Tout joueur voulant s'absenter du gymnase durant la compétition devra le signaler au Juge-Arbitre et obtenir son accord. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le Juge-Arbitre et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.
- 13.** Tout joueur, dès son arrivée dans le gymnase devra se présenter à la table de marque. Après l'annonce de leur match, les joueurs auront 3 minutes pour se rendre sur le terrain, se préparer et effectuer le test des volants. Passé un délai de 5 minutes, tout joueur absent pourra être déclaré W.O. par le Juge-Arbitre.
- 14.** Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec tout le matériel nécessaire à son match ainsi qu'un nombre suffisant de volants.
- 15.** Les joueurs peuvent quitter le terrain pendant les interruptions de 60 et 120 secondes, mais ils doivent être revenus 20 secondes avant la fin de l'arrêt de jeu.
- 16.** Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains.
- 17.** Le temps de repos minimum entre 2 matches est fixé à 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). Le Juge-Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

- 18.** Les volants sont à la charge des joueurs durant toute la durée de la compétition. En cas de litige, les volants retenus pour les joueurs classés seront ceux mis en vente dans la salle à savoir les « Babolat 3 ».
- 19.** Tous les matchs se dérouleront en auto-arbitrage excepté pour les finales des différents tableaux dans la mesure où des arbitres seraient présents dans la salle. Cependant, tout joueur pourra faire appel au Juge-Arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre.
- 20.** Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents.
- 21.** Le plateau de jeu est uniquement réservé au Juge-Arbitre, aux organisateurs, aux joueurs annoncés à jouer ainsi qu'aux entraîneurs à raison de 2 coachs par demi-terrain.
- 22.** Tout volant touchant une infrastructure fixe (paniers de basket, lampes) sera, au service annoncé « LET » à deux reprises et « FAUTE » à la troisième. Dans l'échange, tout volant touchant les infrastructures fixes sera annoncé « FAUTE ». Tout volant, touchant un filin dans le jeu ou au service sera annoncé « LET ».
- 23.** Tout joueur en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra participer au tournoi.
- 24.** Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra le signaler au Juge-Arbitre avant son 1er match.
- 25.** Le comité d'organisation se réserve le droit de diminuer les récompenses si le nombre d'inscrits dans un tableau est faible.
- 26.** Contestations : seul le responsable d'un club pourra contester auprès du Juge-Arbitre et ce juste après l'incident et non pas en fin de journée. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

BON TOURNOI A TOUS !!!

Signature du Juge-Arbitre:



Le comité organisateur

